

Le compte de résultat

Description

Le compte de résultat est un document comptable de base, **indispensable afin d'évaluer la performance de l'entreprise**. Il s'ajoute au bilan et aux annexes, et forme avec ces derniers les [états financiers](#).

Cependant, il est important d'en faire la distinction avec le bilan. Contrairement au [bilan comptable](#), il fait état des opérations menées par l'entreprise sur une période bien définie, et qui a un impact sur son résultat. À cet égard, il est utile à la fois pour les :

- Dirigeants ;
- Financeurs ;
- Repreneurs d'entreprise.

Mais encore faut-il savoir lire et interpréter les informations qui s'y trouvent.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Le compte de résultat : qu'est-ce que c'est ?

Le compte de résultat **compte parmi les documents de synthèse produits en vue d'évaluer la situation financière de l'entreprise**, quelle que soit la [forme juridique](#) de cette dernière. Il revêt une importance capitale, car il permet de suivre les résultats des opérations menées au cours d'un exercice comptable.

A savoir : En ce qui concerne la [comptabilité des petites entreprises](#), dans certaines situations, les **entreprises relevant du régime réel normal d'imposition** peuvent présenter une forme simplifiée de compte de résultat et de bilan.

Définition

Il s'agit d'un document qui **recense les produits et les charges générés par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice comptable écoulé**. Il met en avant son [résultat net](#), et permet d'appréhender l'excédent ou les manquements au niveau des ressources.

Fonction

Le compte de résultat est **utilisé pour suivre les performances économiques d'une entreprise**. À partir des informations présentées, il est alors possible de savoir si elle a réalisé des bénéfices ou a subi des pertes.

Ce document comptable intéresse particulièrement :

- L'administration fiscale ;
- Les investisseurs.

Il permet à l'administration fiscale de connaître les bénéfices réalisés par l'entreprise et donne aux investisseurs une idée de sa rentabilité.

À noter : le [compte de résultat différentiel](#) est un outil d'analyse de contrôle gestion.

Quelle est la relation entre le compte et le bilan comptable ?

Le bilan comptable et le compte de résultat **permettent chacun de suivre l'activité de l'entreprise**. Leur établissement est obligatoire, et leur ressemblance peut porter à confusion. Cependant, ils sont établis différemment, et comportent des informations différentes.

Bilan comptable

Le bilan comptable est un document de synthèse, **qui met en relief le patrimoine de l'entreprise à l'instant T**. Elle comprend deux parties :

- L'actif ;
- Le passif.

L'actif représente ce que possède l'organisation. Par ailleurs, le passif regroupe les ressources qui lui permettent de se constituer un actif.

Bon à savoir : La [balance comptable](#) est un document comptable qui permet d'assurer facilement le contrôle et la gestion du compte de résultat et du bilan d'une entreprise.

Différences

Le bilan comptable **présente brièvement le résultat d'un exercice dans la partie concernant le passif**. Cependant, il ne donne aucun détail sur les opérations menées pour l'atteindre. Ces informations sont fournies dans le compte de résultat.

Ce dernier **fait état des opérations menées pendant un exercice comptable, sans tenir compte des évènements du passé**. Le résultat obtenu est reporté dans le bilan de clôture d'un exercice, dans le passif, dans la partie concernant les capitaux propres.

La balance permet de contrôler la [comptabilité](#) d'une entreprise et de s'assurer de l'exactitude du bilan et du [compte de résultat](#) de la société. Il s'agit d'un document comptable qui reprend tous les comptes de la société.

Comment est présenté ce document ?

L'activité de l'entreprise, ses produits et ses dépenses sont présentés à travers plusieurs classes de comptes. Ils sont **mis en avant sur deux parties bien distinctes**. Les charges sont reportées à la classe 6, et les produits à la classe 7.

Structure

Le compte de produits est **disposé à droite ou en haut selon la présentation du tableau**. D'une manière générale, il reflète le chiffre d'affaires de l'entreprise. Selon son activité, il peut comprendre des informations telles que :

- Les [prestations de service](#) ou les ventes de produits finis ;
- Les produits financiers ;
- Les redevances perçues ;
- La production d'immobilisations ;
- Les subventions d'exploitation.

Dans les comptes de charges figurent divers éléments, dont :

- Les achats de matières premières et de marchandises ;
- [Les charges locatives](#) ;
- [Les charges exceptionnelles](#) ;
- Les primes d'assurance ;
- L'entretien et les réparations ;
- Les frais de déplacement ;

- La masse salariale ;
- Les taxes et impôts.

Bon à savoir : certaines sociétés doivent également compléter les classes de compte 8, qui correspondent à des engagements, dont les cautions. On parle ici de comptes spéciaux.

Modèle de tableau

Chaque document comptable **doit être rempli différemment selon l'activité de l'entreprise.**

Bien entendu, il existe des informations indispensables, qu'il faut renseigner afin de connaître :

- Sa situation réelle ;
- Ses bénéfices ;
- Les éventuelles pertes.

Zoom : L'établissement des documents comptables, notamment du compte de résultat, peut parfois s'avérer complexe pour l'entrepreneur. C'est pourquoi, LegalPlace vous propose de [gérer votre comptabilité](#) et d'effectuer tous les documents comptables de votre société. Un expert-comptable est également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Afin que vous puissiez établir un document en bonne et due forme, nous mettons à votre disposition un **modèle de tableau, téléchargeable gratuitement.**

[Télécharger le modèle de compte de résultat au format Excel \(gratuit\)](#)

Exemple de compte de résultat

Compte de résultat		2017
Chiffre d'affaires	1 000 000	

Fournitures consommables	5 000
Énergie et eau	500
Carburant	3 000
Petit matériel	1 500
Services extérieurs	22 300
Location immobilière	7 000
Location véhicule	7 000
Primes d'assurance	4 000
Honoraires des comptables	2 500
Publicité	1 000
Frais de télécommunications	600
Services bancaires	300
Charges externes	27 300
Impôts et taxes	1 000
Contribution foncière des entreprises	1 000
Taxe sur les véhicules de société	600
Charges sociales et salaire	60 000
Dotations aux amortissements	4 000
Informatique	2 000
Agencement	1 200
Bureau et matériel	800
Total des charges d'exploitation	91 400
Résultat d'exploitation	908 600
Charges financières	1 600
Résultat financier	- 1 600
Résultat courant	907 000
Impôts sur les bénéfices	226 750
Résultat de l'exercice	680 250

Comment lire et comprendre un compte de résultat ?

Les événements qui touchent l'activité de l'entreprise sont **regroupés en trois catégories** :

- Les évènements liés à l'exploitation ;
- Ceux concernant les opérations financières ;
- Les événements

Les évènements liés à l'exploitation regroupent les produits et les charges générées par l'activité courante. Le résultat d'exploitation est obtenu en faisant la **différence entre les charges et les produits d'exploitation**.

Quant aux évènements financiers, ils reflètent les produits et charges générés par les opérations financières. La différence entre ces données représente le résultat financier

Enfin, les évènements exceptionnels réunissent les produits et charges générés par des opérations qui ne sont pas directement liées à l'activité d'exploitation de l'entreprise, à l'instar des :

- Pénalités en cas de retard de paiement ;
- Rappels d'impôts.

Comment l'interpréter ?

Afin de donner un sens aux informations du tableau, il faut **se pencher sur le résultat des évènements cités précédemment**.

Un résultat d'exploitation positif permet alors d'apprécier la capacité de l'entreprise à créer de la valeur, à partir de son activité d'exploitation. En revanche, un résultat de courant avant impôt (RCAI) positif donne une idée de sa capacité à créer de la valeur grâce à son plan de financement.

Bon à savoir : le résultat courant avant impôt est obtenu en additionnant le résultat d'exploitation au résultat financier.

Le compte de résultat prévisionnel, c'est quoi ?

Le compte de résultat prévisionnel est utilisé pour anticiper les entrées et les sorties générées par l'entreprise, pour chacune de ses trois premières années d'activité. Il comprend :

- D'un côté, le résultat prévisionnel ;
- De l'autre, les charges prévisionnelles.

Il **reflète ainsi le résultat que l'entrepreneur pense réaliser**. Il peut s'agir d'un bénéfice ou d'une perte. En général, il sert à démontrer la rentabilité de la structure auprès de financeurs potentiels.

FAQ

C'est quoi le compte de résultat ?

Le compte de résultat est un document comptable, qui contient des informations permettant de déterminer le bénéfice réalisé ou la perte subie. Pour cela, il retracera l'activité de l'entreprise, à travers les :

- Recettes ;
- Dépenses.

Il fait partie des états financiers de l'entreprise et reflète le résultat de son activité sur une période donnée. Il est utile autant pour les dirigeants que pour les investisseurs ou l'administration fiscale.

Comment se présente un compte de résultat ?

Le compte de résultat est un tableau comportant deux parties :

- Les produits ;
- Les charges.

Les composantes du compte de résultat sont différentes en fonction de l'activité de l'entreprise. D'ailleurs, certains établissements doivent renseigner ce qu'on appelle des comptes spéciaux, en plus des comptes de :

- Charges ;
- Produits.

Quelles sont les composantes d'un compte de résultat ?

Les informations mises en avant dans le compte de résultat sont regroupées en deux parties. Dans la partie des produits figurent les :

- Informations liées aux ventes réalisées par l'entreprise ;
- Subventions d'exploitation ;
- Produits financiers.

Dans la partie consacrée aux charges, on distingue par ailleurs :

- Les frais de financement ;
- Les coûts liés aux actions marketing ;
- Les charges fiscales ;
- La masse salariale.

Quelle est la différence entre le bilan et le compte de résultat ?

Le bilan et le compte de résultat sont deux documents conçus à des fins différentes. Le premier permet d'évaluer le patrimoine de l'entreprise, au moment où il est réalisé. Le second reflète le résultat d'un exercice écoulé. Il ne revient sur aucune opération antérieure à celui-ci.